

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 10 novembre 2020**

**Date de la convocation : 04/11/2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir :** M. Patrick CURTAUD à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Jacques BOYER, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, M. Daniel PARAIRE à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Dominique ROUX à M. Erwann BINET, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

**Absents suppléés :** M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, M. Thierry SALLANDRE représenté par sa suppléante Mme Joëlle PAOLUCCI, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

**Absent :** M. Malik MAOUCHE.

**Secrétaire de séance :** Mme Annick GUICHARD.

---

**OBJET :** **EAU :** Rapport d'activité des délégués de l'eau 2019

**Rapporteur :** Max KECHICHIAN

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Conformément aux articles L 1411-3 et R 1411-7 du Code général des collectivités territoriales les délégués de l'eau potable sont tenus de présenter un rapport annuel sur l'exercice de la compétence sur le territoire de leur contrat. Dès présentation de ces rapports, ces derniers sont inscrits à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Vienne Condrieu Agglomération a été substituée de droit à l'ensemble des obligations des collectivités antérieurement compétentes, y compris celles relatives au contrôle de l'activité du délégué pour l'exercice précédant le transfert.

12 contrats de délégation de service public sont concernés par la présentation de ces rapports. Ils sont listés dans le tableau ci-dessous :

Contrat	Communes concernées	Délégué	Début contrat	Fin contrat
Tupin-et-Semons	Tupin-et-Semons	Suez	01/01/2007	31/12/2021
Les Côtes d'Arey	Les Côtes d'Arey	Cholton	01/01/2012	31/12/2021

Contrat	Communes concernées	Déléataire	Début contrat	Fin contrat
SIE Nord de Vienne	Seyssuel, Chuzelles, Villette-de-Vienne, Serpaize	Suez	01/01/2009	31/12/2021
SIE Amballon	Estrablin, Eyzin-Pinet, Saint-Sorlin-de-Vienne, Meyssiez, Moidieu-Détourbe	Saur	01/01/2009	30/04/2022
Saint-Cyr-sur-le-Rhône	Saint-Cyr-sur-le-Rhône	Cholton	01/04/2016	31/03/2023
Loire-sur-Rhône	Loire-sur-Rhône	Suez	01/01/2012	31/12/2023
Ampuis	Ampuis	Cholton	01/01/2013	31/12/2024
Condrieu	Condrieu	Suez	01/01/2019	31/12/2026
SIE Saint-Romain/Sainte Colombe	Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe	Suez	01/01/2015	31/12/2026
Chasse-sur-Rhône	Chasse-sur-Rhône	Suez	01/07/2015	30/06/2027
Jardin	Jardin	Cholton	01/10/2018	30/09/2028
Pont-Evêque	Pont-Evêque	Suez	01/01/2017	31/12/2028

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1411-3 et R 1411-7,

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 2 novembre 2020,

VU les 12 rapports d'activité des déléataires présentés ce jour,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :**

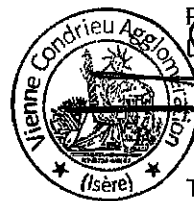
**PREND ACTE** des rapports d'activité établis par le déléataire dans le cadre des contrats de délégations de service public de l'eau suivants :

- Contrat de délégation de service public de Tupin-et-Semons,
- Contrat de délégation de service public des Côtes d'Arey,
- Contrat de délégation de service public de Saint-Cyr-sur-le-Rhône,
- Contrat de délégation de service public Loire-sur-Rhône,
- Contrat de délégation de service public d'Ampuis,
- Contrat de délégation de service public de Condrieu,
- Contrat de délégation de service public de Chasse-sur-Rhône,
- Contrat de délégation de service public de Jardin,
- Contrat de délégation de service public de Pont-Evêque,
- Contrat de délégation de service public de l'ex SIE de Saint-Romain/Sainte-Colombe,
- Contrat de délégation de service public de l'ex SIE de l'Amballon,
- Contrat de délégation de service public de l'ex SIE du Nord de Vienne.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 10 novembre 2020  
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 13 NOV. 2020  
et a été publiée le 13 NOV. 2020

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
**Samuel RIBLIER**



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

**Thierry KOVACS**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*